

Demande d'ouverture de la clause de revoyure Rattrapage de la politique salariale

Lettre adressée à :

Monsieur Dominique Durand Président de STELIA Composites

Madame Cécile Berger Directrice des Ressources Humaines de STELIA Composites

- L'article 1.3 de notre politique salariale prévoit une clause de revoyure. Nous vous en demandons une mise en application au plus tôt.

- En effet nous tenons à mettre en avant les quelques éléments suivants qui montrent à quels points nos politiques salariales ces dernières années ont dégradé le pouvoir d'achat des salariés de Stelia Composites face à une inflation très forte et une évolution du SMIC en conséquence. Des effets conjugués qui ont écrasé nos grilles de salaires au point que **notre salaire minimum d'entrée à STECO a été largement dépassé par le SMIC.**

Le SMIC est même actuellement au dessus de notre coefficient III 240 (voir annexe accord 2022)

- Nous avons alerté à plusieurs reprises sur cette très forte dégradation qui est entre autre à l'origine de **nombreux départs post PSE (+50), les pertes de compétences associées et notre manque d'attractivité en conséquence. Cela déstabilise totalement notre société** autant dans sa perspective de redressement et développement que dans sa capacité opérationnelle. Seule une véritable politique salariale d'envergure sur 2023 et en perspective 2024 de la nouvelle convention et ses futurs SMH nous permettront de faire face à ces multiples défis.

Evolution comparée du SMIC de décembre 2020 (1539,6€) à janvier 2023 versus politiques salariales STECO sur la même période							
Date Effet	2021-01	2021-10	2022-01	2022-05	2022-08	2023-01	Bilan évolution SMIC net comparé à évolution salariale STECO
SMIC horaire Brut	10,25 €	10,48 €	10,57 €	10,85 €	11,07 €	11,27 €	
SMIC Brut mensuel 151,67h	1 555,00 €	1 589,00 €	1 603,00 €	1 646,00 €	1 679,00 €	1 709,00 €	
Augmentation SMIC en %	1,00%	2,20%	0,90%	2,60%	2,00%	1,80%	
Augmentation cumulée SMIC en %	1,0%	3,2%	4,2%	6,9%	9,0%	11,0%	11,0%
Gain cumulé SMIC NET	12,00 €	39,00 €	50,00 €	84,00 €	110,00 €	134,00 €	134,00 €
Augmentation STECO en %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,00%	0,00%	
Augmentation cumulée STECO en %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Gain cumulé STECO sur base SMIC	- €	- €	- €	- €	26,06 €	- €	26,06 €

Perte de pouvoir d'achat cumulée sur 2021-2022 VS SMIC, 108€ soit ~ 9 %

Prévision inflation 2023 (loi de finance 2023) +4,2%

→ Soit perspective d'évolution du SMIC 2021-2023 de +13,5%

Dans l'attente d'une ouverture au plus tôt des négociations, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.